

LUNDI, LE 6 MARS 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LUNDI, LE 6 MARS 2017 À 19H30 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Collette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3
Monsieur le conseiller Donald Bourdeau, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Philippe Martin, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

2017-03-046

1. OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H32 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2017-03-047

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Déchet à la salle communautaire
- Plaque inaugurale parc et exercices
- Demande Équipe Vélo Patriotes 1838
- Chats errants
- Comité de sélection service incendie / Poste d'officier

ADOPTÉ

2017-03-048

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2017

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le procès-verbal du 6 février 2017 tel que rédigé. Monsieur le conseiller Steve Laberge demande des informations sur la résolution 2017-02-027, terrains de M. René Lavigne / Rang St-Jean-Baptiste.

ADOPTÉ

2017-03-049

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par Monsieur le conseiller Philippe Martin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon la liste déposée en date du 6 mars 2017 **au montant de 245 998.90 \$**. La liste est déposée aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

6. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Mot du Maire

Monsieur le Maire explique que la MRC le Haut-Saint-Laurent va faire une étude pour le branchement à internet en milieu rural. C'est la firme Targo qui a été mandaté dans ce dossier au coût de 20 000 \$.

Le 20 mai prochain aura lieu à la Cabane à sucre Midas un événement organisé par les Grillades à Poudrette qui endossera le nez rouge afin de battre le record mondial du plus grand rassemblement de nez rouge au monde et ce en collaboration avec « Nez pour vivre ». Les groupes Kain et Lendemain de Veille seront en représentation lors de cette soirée. Plusieurs activités seront organisées pour les parents et les enfants et des ministres sont également attendus.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

MME BERNICE SCHINCK / 15, RUE PRÉFONTAINE

Mme Bernice Schinck vient parler de ses taxes de service qu'elle doit déboursier pour son salon de coiffure et pour la maison. Elle dit avoir une adresse postale, une entrée d'eau. Elle veut que tout soit commercial et que ça fait 22 ans qu'elle paie deux taxes. Que son salon de coiffure soit reconnu comme étant artisanal, qu'elle ne peut même pas afficher à l'extérieur.

Le conseil veut la définition des codes « R », la définition des non résidentiels. C'est quoi notre réglementation sur un commerce artisanal, comment le bureau d'évaluation établie les codes.

8. DEMANDE DU SERVICE DES INCENDIES

SUIVI CAMION POMPE CITERNE

M. Paul Dagenais, chef pompier informe les élus que le camion porteur en construction est prêt. Une visite sera faite chez le fournisseur cette semaine.

2017-03-050

8.1 POSTE OFFICIER AUX OPÉRATIONS / COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE le service des incendies est à la recherche de trois officiers aux opérations pour son service des incendies;

CONSIDÉRANT QU'UN appel de candidature a été affiché;

CONSIDÉRANT QUE quatre candidats ont appliqué sur le poste d'officier aux opérations;

CONSIDÉRANT QUE M. Paul Dagenais, chef pompier demande de se retirer du dossier car son fils a déposé sa candidature;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le conseiller Marc Roy suggère que le vote soit secret;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le conseiller Steve Laberge voudrait une rencontre avec tous les pompiers pour connaître leurs opinions sur les candidats;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer Messieurs les conseillers Philippe Martin et Steve Laberge sur le comité de sélection.

ADOPTÉ

2017-03-051

9. DEMANDE DE M. HORMIDAS VINCENT

CONSIDÉRANT QUE M. Hormidas Vincent demande la permission d'opérer à l'année la salle de réception située au 111, rang St-Joseph à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation de M. Vincent ne peut être transmise à la Commission de protection du territoire agricole du Québec car elle est non conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE ce type d'usage n'est pas permis dans cette zone dans le schéma d'aménagement de la MRC le Haut-Saint-Laurent;

Proposé par Monsieur le conseiller Donald Bourdeau
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander à la MRC le Haut-Saint-Laurent de modifier le schéma d'aménagement pour permettre l'usage dans la zone agricole pour le type de commerce de M. Hormidas Vincent.

ADOPTÉ

2017-03-052 10. SOUSSION POMPE DE DISTRIBUTION / USINE DE FILTRATION

CONSIDÉRANT QUE nous devons changer la pompe de distribution #6 à l'usine de filtration en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé deux prix pour ce type de pompe, soient :

FOURNISSEUR	PRIX
Sulzer	3 868.00 \$
Natpro	6 315.00 \$

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire l'achat de la pompe chez Sulzer au coût de 3 868.00 \$, plus taxes. Le montant de la dépense sera pris à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2017-03-053 11. DEMANDE DE M. JOCELYN VINCENT / 47, RUE MICHEL

CONSIDÉRANT la demande de réparer le regard pluvial sur sa propriété située au 47, rue Michel;

Proposé par Monsieur le conseiller Philippe Martin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER M. Jocelyn Vincent à procéder à la réparation du regard pluvial et que ce dernier en assumera les frais. S'il y a un problème majeur au niveau de la structure, M. Vincent aura l'obligation d'en aviser la municipalité.

ADOPTÉ

2017-03-054 12. APPEL D'OFFRES / TRAVAUX MÉCANISÉS 2017

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander des soumissions sur invitation afin de connaître les taux et les équipements disponibles lorsque la municipalité désire effectuer des travaux mécanisés. Le contracteur doit fournir une preuve de sa licence d'entrepreneur.

ADOPTÉ

2017-03-055 13. RANG DUNCAN / ZONE 50 KM

CONSIDÉRANT QUE la zone de 50 km se situe actuellement face au 210, rang Duncan;

CONSIDÉRANT QUE les véhicules ne respectent aucunement la limite de vitesse;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le déplacement de la limite de vitesse de 50 km entre les adresses civiques 185 et 200, rang Duncan. Mandat au personnel de la voirie à procéder au déplacement de la limite de vitesse.

ADOPTÉ

2017-03-056 **14. FACTURE AQUASPHERA / ZONE INONDABLE**

CONSIDÉRANT QUE la firme Aquasphera a effectué un travail d'accompagnement pour la modélisation des zones à risques d'inondation selon une approche en 2 dimensions;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'EFFECTUER le paiement de 12 900,20 \$, taxes incluses pour le travail effectué pour la période du 1^{er} et le 28 février 2017.

ADOPTÉ

15. INTER 2000, RÉPARATIONS

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que des réparations au niveau de la suspension ont été effectuées sur les deux côtés du camion Inter 2000 chez M. Réjean Lefort.

2017-03-057 **16. SOUSSION TOITURE / SALLE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour la réparation de la toiture de la salle communautaire située au 400, rang St-Antoine;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions conformes soient :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX AVEC TAXES
Construction Alain Marcil inc.	63 408.70 \$ / Membrane TPO
	65 305.80 \$ / Membrane Soprama
Constructions Francis Chevaliers inc.	64 271.02 \$ / Membrane TPO

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE donner le contrat pour la réfection de la toiture à la salle communautaire à Construction Alain Marcil inc. au coût de 63 408.70 \$, taxes incluses avec la membrane TPO. Le montant de la dépense sera pris dans le surplus affecté salle communautaire.

ADOPTÉ

17. SONDAGE SUR LE COMPOSTAGE

ATTENDU QUE le Ministère a décidé d'ouvrir un de ses volets à la redistribution des redevances sur les efforts des municipalités;

ATTENDU QUE les instances gouvernementale sollicitent de plus en plus les municipalités vers la gestion des matières organiques;

Le conseil municipal désire effectuer un sondage auprès de sa population afin de connaître leur intention relativement à la récupération des matières organiques.

2017-03-058 **18. MISE À JOUR DE LA GÉOMATIQUE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire mettre à jour la matrice graphique de son système informatique;

Proposé par Monsieur le conseiller Philippe Martin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la firme Évimbec ltée pour la mise à jour du zonage municipal de la municipalité, qui a pour but de numériser le zonage municipal sur le système d'information géomatique. Le coût de cette mise à jour s'élève à 1 000 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

2017-03-059 **19. AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »**

CONSIDÉRANT QN'EN 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivons les progrès;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le « Mois de la jonquille », et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE décréter que le mois d'avril est le « Mois de la jonquille ».

ADOPTÉ

20. SEMAINE DE LA RELÂCHE SCOLAIRE / BUDGET JOURNÉE RELÂCHE 6 MARS 2017

Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs a demandé un petit budget pour décorer la salle communautaire pour recevoir les jeunes, une journée durant la relâche scolaire. Le conseil est d'accord avec cette initiative.

2017-03-060 21. FOURNAISE CCM / FACTURE

CONSIDÉRANT l'installation d'un réservoir d'expansion pour la fournaise du Centre culturel municipal par la compagnie Matco ltée et les réparations;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le paiement de la facture au montant de 7 351.25 \$. Le montant de la dépense sera pris à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2017-03-061 22. DÉFI SAINT-CHRYSOSTOME / DEMANDE DE MLLE JESSIE ROCHEFORT

CONSIDÉRANT QUE Mlle Jessie Rochefort organise le 3 juin prochain le « Défi Saint-Chrysostome »;

CONSIDÉRANT QUE pour la tenue de cette activité, elle souhaiterait une aide financière de 170 \$ afin de pouvoir acheter le nécessaire pour la confection de smoothies et l'achat de bouteilles d'eau;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire un don de 170 \$ à Mlle Jessie Rochefort pour lui permettre d'acheter le nécessaire pour la tenue de cette activité.

ADOPTÉ

2017-03-062 23. BAC LOISIR WIXX

CONSIDÉRANT la demande de Mlle Crystelle Laplante d'acquérir un « coffre à jouet » au chalet des loisirs en partenariat avec Jeunesse rurale en forme afin de prêter des équipements dans le parc;

Proposé par Monsieur le conseiller Philippe Martin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'acquisition du bac loisir « Wixx » au coût de 1 500 \$, plus taxes et le tout sera subventionné par Jeunesse rurale en forme.

ADOPTÉ

24. LUMIÈRES AVANT / SOUMISSION

Une demande de soumission a été effectuée aux Entreprises Mario Dallaire Ltée pour changer deux lumières avant pour éclairage extérieur en façade à l'église. Le conseil municipal désire avoir plus d'information sur la soumission.

2017-03-063

25. DEMANDE D'APPUI / MUNICIPALITÉ DE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

Amendement au code municipal du Québec et toute autre loi municipale afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique Demande adressée aux Gouvernement du Québec

ATTENDU QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

ATTENDU QUE lors des séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séance;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre le cas de l'article 164.1 du code municipal du Québec, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

- I. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;
- II. Dans la Loi sur la sécurité civile (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;
- III. Dans la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);

ATTENDU QUE les membres du conseil des CLD (centres locaux de développement) peuvent participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;

ATTENDU QU'IL serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

ATTENDU QUE la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

En conséquence

Proposé par Monsieur le conseiller Philippe Martin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au Gouvernement du Québec d'amender le Code municipal du Québec et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires;

DE transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux députés provinciaux Guy Leclair et Stéphane Billette ainsi qu'aux municipalités du Québec et MRC du Québec, pour appui.

ADOPTÉ

2017-03-064 **26. FORUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL 14 MARS 2017**

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Mme Céline Ouimet, directrice générale à participer au forum annuel en développement social qui aura lieu le 14 mars au Centre récréatif de Franklin.

ADOPTÉ

2017-03-065 **27. APPEL PROJET POUR LE VIEILLISSEMENT ACTIF DES AÎNÉS**

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs à rencontrer les aînés de la communauté dans le cadre du projet pour le vieillissement actif des aînés et à présenter une demande d'aide financière pour répondre à leurs besoins.

ADOPTÉ

2017-03-066 **28. ART URBAIN / COMITÉ DE SÉLECTION**

Proposé par Monsieur le conseiller Philippe Martin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome se porte volontaire pour participer au comité de sélection.

ADOPTÉ

29. OFFRE MÉDIA PLUS

La firme Média Plus offre de produire un mobilier avec la carte de la municipalité et un chéquier achat-local sous forme de coupons promotionnels détachables. Le conseil n'accède pas à cette demande.

2017-03-067

30. SUIVI « DANS MA RUE OU JOUE »

CONSIDÉRANT QUE Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs a déposé l'automne dernier un projet pilote « Dans ma rue on joue » ;

CONSIDÉRANT QU'UNE séance d'information auprès de la population serait favorable afin de rassurer les citoyens et répondre à leurs questions ;

Proposé par Monsieur le conseiller Donald Bourdeau
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Mme Laplante à planifier une séance d'information et de prendre l'argent dans le budget lumières de Noël afin d'offrir un léger goûter aux invités et aux personnes présentes à cette rencontre. Les élus désirent connaître la date qu'elle propose.

ADOPTÉ

31. PRIX BÉNÉVOLAT 2017

Un Gala de reconnaissance Vision-Bénévolat Haut-Saint-Laurent aura lieu le 27 avril prochain. Comme il y a un grand nombre de personnes, organismes bénévoles dans notre communauté, la municipalité désire y participer. Le conseil municipal mandate Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs à présenter trois candidatures de la communauté.

32. LISTE DES VACANCES 2017

La liste des vacances 2017 du personnel municipal est déposée.

33. TRANSPORT ADAPTÉ

Monsieur le conseiller Donald Bourdeau dit qu'il y a du transport adapté qui se fait vers Huntingdon par Taxibus. On verra au renouvellement de l'entente.

2017-03-068

34. FEUX D'ARTIFICE 24 JUIN 2017

CONSIDÉRANT QUE le 24 juin prochain il y aura des feux d'artifice dans le cadre des festivités de la St-Jean;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit payer la somme de 5 000 \$ pour l'achat des feux d'artifice;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le paiement de 5 000 \$, taxes incluses à la compagnie BEM Feux d'Artifice inc. pour l'achat des feux d'artifice.

ADOPTÉ

35. GALA JEUNESSE RURAL 2017

Depuis 2010, le Gala Jeunesse rural occupe une place de choix dans la région du Haut-Saint-Laurent. Il vise à reconnaître et récompenser les jeunes ou les comités formés de jeunes qui se sont démarqués dans une logique d'efforts, d'implication, de persévérance ou de détermination.

Depuis plusieurs années, la municipalité est toujours fière de participer à ce gala en y inscrivant des jeunes de sa communauté. Le conseil municipal mandate Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs à présenter les candidatures de Mlle Jessie Rochefort et de M. Ludovic Beaulieu pour ce gala.

36. RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DU HAUT-SAINT-LAURENT 2017

Ce point a été discuté au point 31.

37. VARIA

37.1 CHATS ERRANTS

Monsieur le Maire explique qu'il y a un problème de chat errant sur le territoire. Il suggère la stérilisation ou limiter le nombre. Il faut sensibiliser les propriétaires d'animaux comme quoi ils ont une responsabilité envers leur animal. Un mot sera mis à cet effet dans l'Info-Communautaire et sur la page Facebook.

37.2 DÉCHETS SALLE COMMUNAUTAIRE

Un ou des citoyens sont allés porter des déchets, matériaux de construction dans le conteneur à métal situé à l'arrière de la salle communautaire. Ce conteneur sert seulement au métal. Une affiche sera installée à cet effet comme quoi il est strictement interdit de déposer des déchets ou matériaux de construction dans ce conteneur.

37.3 PLAQUE INAUGURALE PARC & EXERCISEURS

Le conseil municipal souhaite inaugurer les exerciseurs qui ont été installés l'automne dernier au parc Cécile Rochefort. Une plaque inaugurale avec la mention « Aire de mise en forme / Dr. Marc Héту » sera installée à cet effet. Une journée sera planifiée au mois de mai ou juin afin de souligner cet événement.

2017-03-069

37.4 DEMANDE ÉQUIPE VÉLO PATRIOTES 1838

CONSIDÉRANT QUE Équipe Vélo Patriotes 1838 organise cette année une cyclo-sportive le 23 avril prochain et désire l'autorisation de la municipalité pour emprunter les rangs de la Rivière des Anglaises, Du Moulin, Duncan, Cowan et St-Charles;

Proposé par Monsieur le conseiller Philippe Martin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Équipe Vélo Patriotes 1838 à emprunter les rangs de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

38. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Claudie Vincent habite au 68, rue St-Thomas et demande au conseil la possibilité d'installer des dos d'âne permanent car les gens pensent que la rue St-Thomas est une piste de course. Monsieur le conseiller Marc Roy explique que la municipalité attend la fin des constructions pour procéder à l'installation de dos d'âne permanent et que le conseil va considérer sa demande. Par contre, on demandera au service de la voirie d'installer des panneaux « Attention à nos enfants » avec limite de vitesse.

2017-03-070

38.1 INSTALLATION PANNEAU « ATTENTION À NOS ENFANTS » / RUE SAINT-THOMAS

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au service de la voirie d'installer deux panneaux « Attentions à nos enfants » sur la rue Saint-Thomas et limite de vitesse 50 km.

ADOPTÉ

2017-03-071

36. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Monsieur le conseiller Donald Bourdeau
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 21H30 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
